

ORDONNANCE COLLECTIVE

Référence à un protocole

OUI NON

Objet : Initier une antibiothérapie chez un usager présentant une bactériurie symptomatique.

Rédigée par : le département de pharmacie

Date : 2017-04-19

Recommandée par : le comité de pharmacologie

Date : 2017-05-03

Recommandée par : le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles

Date : 2017-05-10

Adoptée par : le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Date : 2017-10-11

PROFESSIONNELS HABILITÉS

Pharmaciens du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ VISÉS

X	Directions programmes	Secteurs (préciser)
	Direction santé publique (DSPu)	
	Direction du programme Jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)	
X	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	Usagers admis
	Direction des programmes Santé mentale et Dépendances (DSMD)	
	Direction des soins infirmiers (DSI)	
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

CLIENTÈLE, CATÉGORIES DE CLIENTÈLES OU SITUATION CLINIQUE VISÉES

Usagers hébergés dans un centre de soins de longue durée ou hospitalisés dans une des installations du CIUSSS de la Capitale-Nationale présentant des signes ou symptômes suggérant une bactériurie.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

Initier ou ajuster la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées.

INDICATIONS

Présence de signes ou de symptômes, chez un usager, suggérant une bactériurie.

INTENTIONS THÉRAPEUTIQUES

- Soulager les signes ou symptômes et améliorer le confort de l'usager;
- Prévenir les complications infectieuses et traiter la bactériurie symptomatique;
- Optimiser l'antibiothérapie en cas d'infection urinaire et prévenir l'usage inapproprié d'antibiotiques.

CONTRE-INDICATIONS

- Usagers avec une bactériurie asymptomatique;
- Usagers avec une anomalie anatomique de l'arbre urinaire, urologique ou rénale, documentée au dossier (notamment une greffe, un antécédent de calcul, une vessie neurogène);
- Femmes enceintes;
- Usagers de moins de 18 ans;
- Usagers porteurs de sonde urinaire ou ayant des cathétérismes urinaires à plusieurs reprises;
- Histoire de chirurgie de l'arbre urinaire dans les 3 derniers mois;
- Usagers immunosupprimés (incluant le VIH, une néoplasie avec risque, la prise d'immunosuppresseurs ou d'antinéoplasiques);
- Usagers avec hématurie macroscopique, sans autre signe ou symptôme.

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN

- Les signes ou symptômes présents laissent suspecter une ITSS, par exemple s'il y a un écoulement ou des sécrétions inhabituelles;
- L'usager est incapable de recevoir l'antibiothérapie par voie orale;
- Il y a absence d'amélioration significative des signes et symptômes après 48 h d'une antibiothérapie adéquate en cours pour le traitement d'une infection urinaire.

DIRECTIVES

1. Évaluer l'indication d'un traitement empirique selon les données probantes (annexe I). Convenir des évaluations nécessaires avec l'infirmière.
2. Prescrire les analyses de laboratoire requises en vertu de la Loi sur la pharmacie, notamment l'antibiogramme pour valider une résistance ou une créatinine pour ajuster la dose.
3. Prescrire le traitement approprié et sa durée selon les données probantes (tableau ci-dessous et annexe II), en tenant compte de la disponibilité au formulaire de médicaments du CIUSSS de la Capitale-Nationale et en considérant notamment les précautions et contre-indications relatives à chaque médicament.

Durée de traitement chez les usagers hébergés en soins de longue durée	
7 jours*	10 à 14 jours
Femmes	Hommes
	Usagers fébriles
	Douleur à l'angle costovertébral, (« punch rénal ») objectivée

**Pour les infections urinaires non compliquées, certaines données supportent des durées de traitement plus courtes (5 à 7 jours pour la nitrofurantoïne, 3 à 6 jours pour la ciprofloxacine et 3 jours pour le triméthoprim/sulfaméthoxazole) en soins de longue durée¹.*

4. Assurer la surveillance de la thérapie médicamenteuse, convenir du suivi requis avec l'infirmière et le médecin traitant, le cas échéant.

MÉDECIN RÉPONDANT

Président du CMDP.

MODALITÉ DE RÉTROACTION AU MÉDECIN TRAITANT

Le pharmacien doit consigner ses interventions au dossier du patient et aviser le médecin dans le respect des limites de cette ordonnance ou selon jugement clinique.

¹ Professional Resource, *Urinary Tract Infections in Adults*. Pharmacist's Letter/Prescriber's Letter. Juillet 2016.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Experts consultés :

M. Georges-Émile Bourgault, pharmacien

D^r Étienne Durand, médecin

D^{re} Catherine Gagnon, médecin

M^{me} Rachel Rouleau, pharmacienne

RÉFÉRENCES

INESSS. *Infections urinaires chez l'adulte*. [En ligne]. Québec [2009; consulté le 04-04-2017]. Disponible : <https://www.inesss.qc.ca/fileadmin/doc/CDM/UsageOptimal/Guides-seriel/CdM-Antibio1-InfectionsUrinaires-Adultes-fr.pdf>

Urinary infection. Dans : Dynamed. [En ligne]. Ipswich, MA 01938) : EBSCO; 2016 [Modifié le 26 janvier 2017; cité le 04-04-2017]. Disponible via Université Laval : <http://web.b.ebscohost.com/acces.bibl.ulaval.ca/dynamed/>

Antibiotics & Common Infections ABX-2: Uncomplicated Cystitis & Skin Stewardship, Effectiveness, Safety & Clinical Pearls- April 2017

<http://www.rxfiles.ca/rxfiles/uploads/documents/ABX-2-Newsletter-Cystitis-and-SSTI.pdf>

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice adjointe des soins infirmiers

2017-10-11

Date

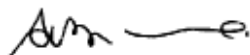


Chef de département de pharmacie

2017-10-11

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)

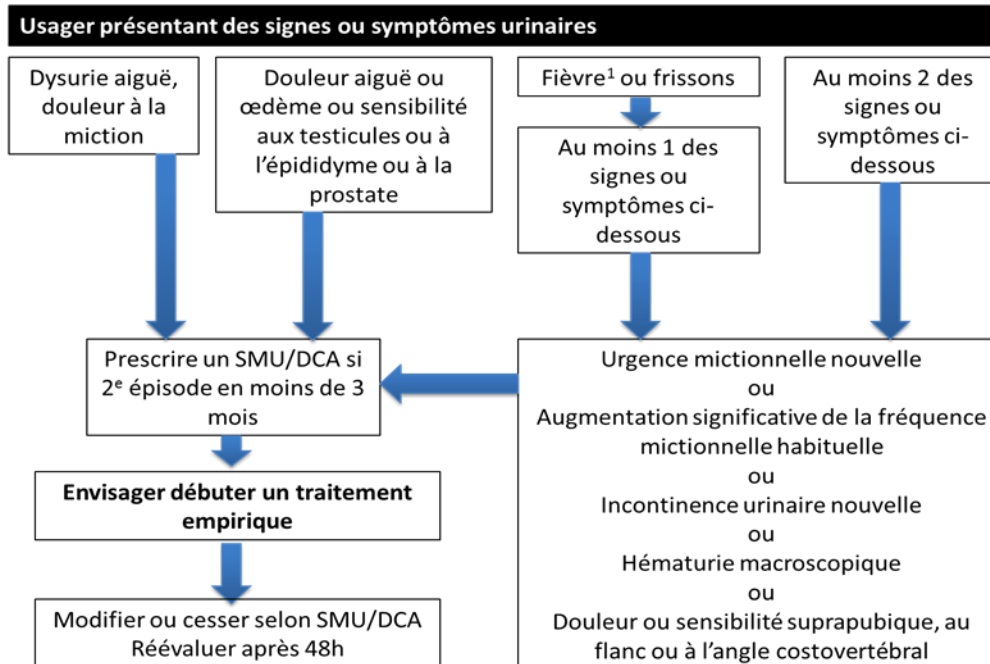


Président du CMDP

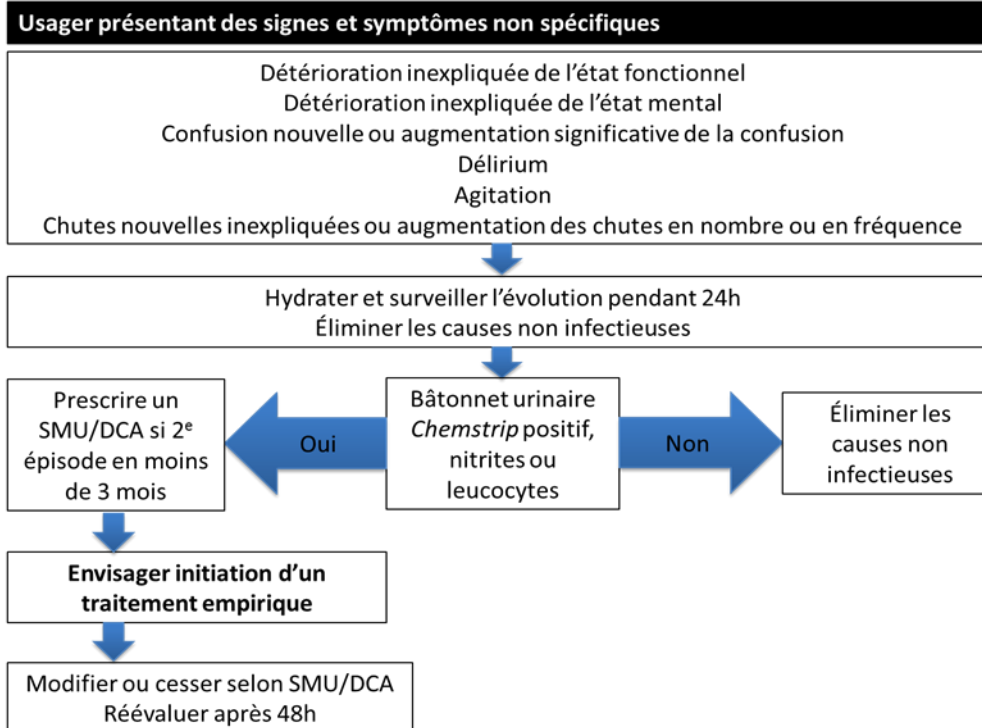
2017-10-11

Date

Annexe I - Algorithmes de traitement²



(1) Fièvre: T orale > 37,8C ou mesures répétées orales > 37,2 C ou rectales > 37,5 C ou élévation > 1,1 C au-dessus de la température de base.



² Adaptés de *Urinary tract Infections (UTI) in Older Adults*. <http://www.rxfiles.ca/rxfiles/uploads/documents/GeriRxFiles-UTI.pdf>

Annexe II - traitements indiqués, remarques³

ANTIBIOTIQUES EN 1 ^{re} INTENTION		
Sulfaméthoxazole/ triméthoprim	800/160 mg BID	<ul style="list-style-type: none"> Contre-indiqué si allergie aux sulfamidés Éviter si utilisation de sulfaméthoxazole/triméthoprim dans les 3 derniers mois ou si histoire récente de résistance objectivée Ajuster la dose selon la fonction rénale Éviter si Clcr inférieure à 15 ml/min.
Nitrofurantoïne	100 mg BID (MacroBID ^{md})	<ul style="list-style-type: none"> Éviter si Clcr inférieure à 30 ml/min. Éviter chez les hommes Éviter chez les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée
Fosfomycine	3 g.	<ul style="list-style-type: none"> Traitement unidose Éviter chez les hommes Éviter chez les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée Considérer le coût élevé par rapport aux alternatives de traitement
ALTERNATIVES EN 1 ^{re} INTENTION		
Amoxicilline	500 mg q 8 h.	<ul style="list-style-type: none"> Indiqué si sensibilité objectivée à l'antibiogramme Éviter chez les hommes Éviter chez les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée Ajuster selon la fonction rénale
Cephalexine	250 à 500 mg QID	<ul style="list-style-type: none"> Indiqué si sensibilité objectivée à l'antibiogramme Éviter chez les hommes Éviter chez les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée Ajuster selon la fonction rénale
ANTIBIOTIQUES EN 2 ^e INTENTION		
Ciprofloxacine	250 mg BID	Chez les hommes, les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée, considérer 500 mg BID et ajuster la dose selon la fonction rénale.
Levofloxacine	250 mg DIE	Chez les hommes, les usagers fébriles ou si une douleur à l'angle costovertébral (« punch rénal ») est objectivée, considérer 500 mg DIE et ajuster la dose selon la fonction rénale.
ALTERNATIVE EN 2 ^e INTENTION		
Amoxicilline/ clavulanate	500 mg TID ou 875 mg BID	<ul style="list-style-type: none"> Non recommandé en 1^{re} intention pour le traitement de l'infection urinaire. Ajuster la dose selon la fonction rénale.

³ Adapté de *Urinary tract Infections (UTI) in Older Adults*. <http://www.rxfiles.ca/rxfiles/uploads/documents/GeriRxFiles-UTI.pdf>